



## Congés forcés pour travaux

Par **aileen\_old**, le **01/08/2007 à 18:35**

Bonjour,

L'entreprise où je travail a fermée pour travaux du 25 JUIN au 3 JUILLET inclus mais cela était prévu depuis plusieurs mois. Ensuite, les travaux ayant pris du retard, nous devons reprendre le vendredi matin, le jeudi je reçois un cup de fil m'informant que je ne travaillerai seulement le vendredi en fin d'après midi! Donc, j'y suis aller pour 3Heures durant lesquelles jen'ai casiment rien fait! Puis la reprise a été décidée pour lundi matin. J'ai travailler normalement mais les traaux n'étaient toujours pas finis! Donc chaque jours nous devons attendre qu'ils nous appellent ou, les appeller vers midi pour savoir si oui ou non on venaient. Nous étions mis en vacances au jour le jour ne pouvant rien faire avant midi! Et quelques fois nous venions juste pour une heures ou deux histoires d'attendre que les patronne prennent une décision!

Je voudrais savoir s'ils ont vraiment le droit de prendre tous ces jours sur nos congés payés?

Merci de votre réponse